0 9 JUIL. 2024 want 10 JUIL. 2024 NEWLT 11 JUIL 2024 Coursiel des Grand - AVIGNON requ 12 JUIL 2024 NOOLT 15 JUIL 2024 NEOCH 16 JUIL. 2024 NEOCH 17 JUIL 2024 COURNIER de Claude Ronocchi neçu 18 JUIL 2024 NEONT 19 JUIL 2024 A.P.Q.NPE L'association constate: les maisons constrités par la SARL dos du moulin ne respectent pas l'OAP du recteur de l'allée du moulin vieux = 7 logements en primo accession transformés en maisons meublies touristiques "clos du moulin", en indivision, sans être

clos du moulin'en indivision, sans être clasoees ERP de PLU mentionne que la gertion des eaux pluriales devra être réalisée à l'echelle de ce secteur ce qui n'est pas le cas

A.P.Q.N.P.E.

Ass for 1901

116 Affice du Moulin Vieux

U1:11 (NYFAIGUES SUR LA SORGUE

NY Présidente 004 904 929

M Z Bucchi guy 38 rue du clocher 84. 320 Entraignes propriétaire de l'immemble au n° 238 de la rue du choc clocher - section AI n° 13 du plan Cadrothé (2,49 a) amor que de la section Al m² 18 à l'opposé de la sa maison (93 con) Nous utilisons cette parcelle pour le partaine, garage de notre béhicule dépuis toujours (60 ans environ) d'une part, et pour notre prolin fréager d'outre fait. Notre desir est de restaurer l'ensemble de cette seitin Al nº 18 pour remettre en voleur ce quartier du biense village (bongtemps délaissé) et de foure un espace bent que nons chargerons d'entiterir. Pour le réalisation de a profet nous elemandons la deviee de cet emplocement réservé n° 2 par la Commune qui nous penatire et dévoloure. En vous remerciant de cette prive en compte

Me Lucciarini Fanny 153 allée des Charmilles (zone Tasque duest).	
Ion habitation se trouvera en limite de la potentielle bande	
paysagée inconstructible annoncée dans le prochain PU (void	
aust de la zone)	
Ayant récemment construit une poigseine une hair signification	ę l
haute dans celle bande serait indispensable pour préserver mon	
intimité et ma qualité de vie.	
fannylucciarini@gmail.com	
06 52 89 S2 23	
I dem pour Maryvonne Lucciarini qui habite au 31, alle des	
Charmilles en limite aussi de cette bande.	
Un vieux chêne appartient à cette bande, nous expérans qu'il	
sera primeré (et pourquei pas appeler l'école "l'école du chère"?	

8 M. z

111 39

enquete publique

De:

Fanny Marianna Lucciarini <fannylucciarini@gmail.com>

Envoyé:

vendredi 19 juillet 2024 15:10

À:

enquete publique

Objet:

Modification n°5 du PLU

Bonjour,

Je suis une habitante d'Entraigues en limite directe avec la zone AU2T1 (allée des Charmilles) concernée par la modification n°5 du PLU.

J'ai d'abord habité dans la maison de mes parents dans cette même zone (construite il y a 46 ans) puis j'ai fait construire ma maison sur le même terrain familial il y a 15 ans par une entreprise entraiguoise. Nous n'avions eu jusqu'alors comme vis-à-vis qu'un terrain agricole (n°78 et n°79 au cadastre). Cela nous offrait, à mes voisins et à moi-même, un cadre de vie assez exceptionnel et l'adjectif "résidentiel" était adossé à notre quartier. J'ai déposé il y a deux ans un permis de (ré)aménagement de mon jardin (toujours en cours) qui ne prévoyait donc pas de haie séparative particulière, et qui ne le permet pas non plus maintenant, vu l'implantation après l'avancée des travaux. Or a priori, les nouvelles constructions de la zone AU2T1 pourraient atteindre jusqu'à 14m au faîtage, ce qui ne nous offrira pas exactement le même vis-à-vis... et les 2m de hauteur maximum des murs de séparation ou la distance minimale d'implantation par rapport à la limite de terrain ne sont finalement pas du tout suffisants pour pallier à une telle hauteur.

Est ce qu'une haie séparative significative sera envisagée pour conserver l'intimité de nos jardins? Est ce que les projets de construction sont déjà établis? Il apparaît qu'un "projet d'intérêt public" (n°34) concernerait ces mêmes champs. Est-il possible de savoir de quel type de projet il s'agit?

Après modification du PLU, combien de temps faut-il escompter pour le démarrage des travaux? Est ce que les plans d'aménagement pourront être consultés par le public?

Merci par avance pour votre retour. Cordialement,

Fanny Lucciarini.